

REPUBLIQUE DU TCHAD

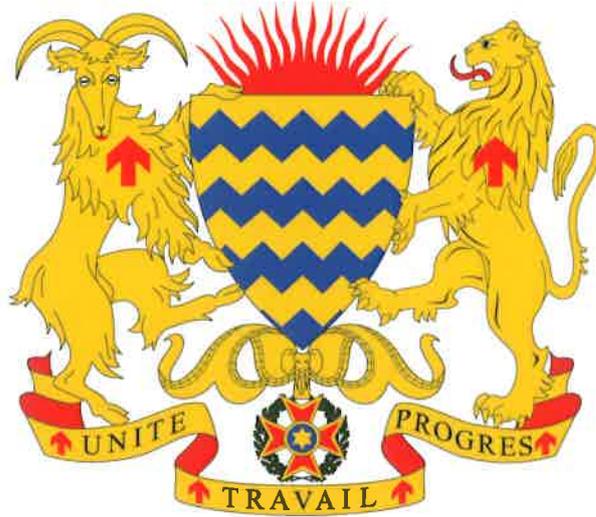
جمهورية تشاد

UNITE - TRAVAIL - PROGRES

وحدة - عمل - تقدم

MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET, DE L'ÉCONOMIE
ET DU PLAN

وزارة المالية والميزانية الاقتصادية والتخطيط



Abbas Mahamat TOLLI

Economiste, Candidat de la République du Tchad pour le poste de Président de la Banque Africaine de Développement

Tél. : +235 66 28 47 36

abbas.tolli@gmail.com

Abbas Mahamat TOLLI, économiste émérite originaire du Tchad avec plus de 20 ans d'expérience à divers postes de responsabilité au sein d'institutions nationales et sous-régionales. Il est le Candidat du Tchad et de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) au poste de Président de la Banque Africaine de Développement. Sa formation solide en Administration des affaires, renforcée par un diplôme en économie de l'École Nationale d'Administration (ENA) à Paris, lui confère une expertise largement reconnue dans les domaines économique et financier.

Il a occupé le poste de Gouverneur de la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC), où il a été à la base des réformes des politiques monétaire et de change de la CEMAC. Il a également à son actif l'approfondissement du secteur financier et la stabilité du système bancaire. Auparavant, il a exercé les fonctions de Président de la Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale et de Secrétaire Général de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale.

Abbas Mahamat TOLLI a également occupé d'importantes responsabilités ministérielles au Tchad, notamment en tant que Ministre des Finances et Ministre des Infrastructures. Polyglotte, il parle le français, l'anglais et l'arabe, et a été récompensé par de nombreuses distinctions à travers l'Afrique Centrale.

Sa candidature repose sur une expérience riche et diversifiée, soutenue par une vision claire et ambitieuse pour l'avenir économique du continent.

EDUCATION	2002 - 2003	Diplôme de l'École Nationale d'Administration, Paris
	1999 - 2000	Baccalauréat en Administration des affaires, Université du Québec

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	Fév. 2017 - Fév. 2024	Gouverneur de la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC), Yaoundé (Cameroun) <ul style="list-style-type: none">▪ <u>Politique monétaire</u> : en sa qualité de Président du Comité de Politique Monétaire, le Gouverneur définit et met en œuvre la politique monétaire, notamment en fixant les taux d'intérêt directeurs et en régulant le volume de la liquidité dans les économies des six pays de l'Union Monétaire de l'Afrique centrale. Cela influence l'inflation, la croissance économique et le niveau de l'emploi.▪ <u>Stabilité financière</u> : en sa qualité de Président de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC), il surveille et évalue les risques pesant sur le système financier et peut intervenir pour garantir la stabilité des institutions financières et du système bancaire.
---------------------------------------	--------------------------	---

- Supervision bancaire : le Gouverneur veille sur la supervision des banques et des institutions financières pour s'assurer qu'elles respectent les réglementations et qu'elles opèrent de manière prudente.
- Gestion des réserves de change : il gère les réserves internationales de l'Union Monétaire, ce qui peut influencer le taux de change et contribue à stabiliser la monnaie commune.
- Communication et transparence : le Gouverneur communique les décisions de politique monétaire et les raisons qui les sous-tendent au public et aux marchés financiers, afin d'instaurer la confiance et d'anticiper les attentes économiques.
- Conseil économique : il joue un rôle de conseiller auprès des Gouvernements des six pays membres de l'Union Monétaire sur les questions économiques et financières, tout en veillant à protéger son indépendance pour éviter les pressions politiques.
- Actions d'urgence : en période de crise financière, le Gouverneur peut être amené à prendre des mesures exceptionnelles pour stabiliser le système bancaire ou pour fournir des liquidités.

Mai 2015 –
Janv. 2017

Président de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC), Brazzaville (République du Congo)

- Leadership stratégique : le Président définit la vision et la stratégie globale de la banque. Il s'assure que les objectifs à long terme sont en phase avec les besoins économiques et sociaux des pays ou de la région qu'elle sert, en l'occurrence, la CEMAC.
- Mobilisation de ressources : une des missions principales est de mobiliser des financements que ce soit par le biais de prêts, d'investissements ou de subventions. Cela peut inclure des négociations avec des États, des institutions financières internationales, ou des investisseurs privés.
- Supervision des opérations : Le Président veille à l'efficacité de des projets financés par la banque conformément aux normes établies, en supervisant les équipes techniques et en s'assurant de la bonne gestion des fonds.
- Création de partenariats : il veille au développement des partenariats avec d'autres institutions de financement, institutions gouvernementales, ONG et entreprises du secteur privé pour maximiser l'impact des investissements et des projets.
- Plaidoyer et représentation : en tant que figure de proue de l'institution, le Président agit comme un représentant de la banque auprès des gouvernements, des médias et d'autres parties prenantes. Il plaide en faveur des enjeux de développement et promeut les projets de la banque.
- Gestion des performances : il doit évaluer régulièrement les performances de la banque en matière de résultats et d'impact, en s'assurant que les projets financés apportent les bénéfices escomptés aux bénéficiaires.
- Soutien à l'innovation : le Président encourage l'innovation dans les approches de financement et les modèles de développement pour répondre aux défis contemporains, tels que le changement climatique, la pauvreté, et l'inégalité.
- Dialogue avec les parties prenantes : il s'assure en permanence du maintien d'un bon dialogue avec les parties prenantes pour comprendre leurs besoins et ajuster les stratégies de la banque en conséquence.

Nov. 2012 -
Mai 2015

Secrétaire Général de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale

- Assure la surveillance et l'intégrité du système bancaire de la CEMAC ;
- Veille au respect par les établissements de crédit des dispositions législatives et réglementaires édictées par les Autorités, par la Banque Centrale ou par la COBAC.

Août 2011 -
Fév. 2012

Ministre des Infrastructures et de l'Equipeement (Tchad)

- Transport : gestion des réseaux de transport, tels que les routes et les ports, pour garantir leur sécurité et leur efficacité.
- Bâtiments publics : supervision de la construction et de l'entretien des bâtiments publics, y compris les écoles, les hôpitaux et les bureaux gouvernementaux.
- Services publics : coordination des infrastructures liées aux services essentiels comme l'eau, l'électricité et le gaz.
- Planification et politique : élaboration de politiques pour le développement des infrastructures à long terme, y compris l'intégration de la durabilité et de l'innovation.
- Financement et budget : allocation des ressources financières pour les projets d'infrastructure et recherche de financement auprès d'autres sources avec le Ministre en charge des Finances.
- Réglementation et normes : établissement des normes et des réglementations pour assurer la qualité et la sécurité des infrastructures.

Juin 2008 -
Juin 2010

Secrétaire Général de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)

- Assure la coordination administrative et réglementaire de la BEAC ;
- Planifie les moyens budgétaires de la banque centrale ;
- Coordonne la préparation et la mise en œuvre du plan d'entreprise de la banque centrale. Et veille au fonctionnement efficaces et harmonieux des services de la Banque.
- Il assiste le Gouverneur de la BEAC dans ses taches et exécute diverses missions que lui confie ce dernier.
- Il agit en tant que point focal de la communication interne et externe de la Banque. Cela comprend la diffusion d'informations, la préparation des réunions et d'événements, et la gestion des relations avec d'autres institutions financières.

Fév. 2006 -
Avril 2008

Ministre des Finances (Tchad)

- Gestion des Finances Publiques : il est chargé de la préparation et de l'exécution du budget de l'État, en veillant à l'équilibre entre les recettes et les dépenses publiques ainsi que la soutenabilité à moyen et à long termes de la politique budgétaire.
- Politique Fiscale : il définit et met en œuvre la politique fiscale, notamment en matière d'imposition, de collecte des impôts et de gestion de la dette publique.
- Économie : il élabore des stratégies pour stimuler la croissance économique, notamment par des investissements publics, la réglementation économique, et le soutien aux entreprises.
- Relations Internationales : il représente le pays dans les négociations économiques internationales, les accords commerciaux et les

discussions avec des institutions financières internationales comme le FMI, la Banque Mondiale, la BAD, la BID etc.

- Surveillance financière: il assure le suivi de la supervision des institutions financières établies au Tchad, en vue du maintien de la stabilité du système bancaire et peut intervenir en cas de crises économiques ou financières.
- Conseil au Gouvernement: il conseille le Chef de l'Etat et le reste du Gouvernement sur les questions économiques et financières, contribuant à la prise des décisions stratégiques.
- Communication: il a un rôle de communication sur la santé économique du pays, que ce soit envers le grand public, les investisseurs ou les partenaires internationaux.

Fév. 2005 –
Août 2005

Secrétaire d'Etat aux Finances

- Coordination de la préparation du budget national: Cela implique l'élaboration des prévisions de revenus et des dépenses. Il assiste le ministre des Finances dans la gestion globale des finances publiques.
- Relations avec les IFI: coordination des relations financières internationales, notamment les relations avec le FMI et les autres institutions multilatérales de développement
- Politiques fiscales: Il participe activement à la formulation et la mise en œuvre des politiques fiscales, y compris l'élaboration et la modification des lois fiscales renseigner.

Juil. 2003 –
Sept. 2004

Directeur du Cabinet Civil du Président de la République (Tchad)

- Coordination du cabinet: Assure la coordination entre les différents services et conseillers du Cabinet du Chef de l'Etat. Cela inclut la gestion des agendas, l'organisation des voyages et de réunions.
- Conseiller Stratégique au Chef de l'Etat: Le Directeur de Cabinet officie comme Conseiller Stratégique au Chef de l'Etat, en lui fournissant des analyses et des recommandations sur divers sujets sociaux et politiques
- Communication stratégique: Le Directeur de Cabinet joue un rôle crucial dans la communication entre le Chef de l'Etat et le Public, ainsi que les médias, et ce en veillant à la coordination et à la clarté du message du Chef de l'Etat/
- Coordination de la mise en œuvre de la politique du Chef de l'Etat: Il gère les relations du Président avec les responsables des grandes institutions, des partis politiques, des organismes de la société civile et d'autres acteurs politiques, afin de faciliter la mise en œuvre de la politique du Chef de l'Etat.

Juil. 2001 –
Sept. 2002

Directeur des Douanes

- Le Directeur Général des Douanes veille à l'application des lois et règlements douaniers, garantissant que les marchandises importées et exportées respectent la législation nationale, communautaire et internationale en vigueur.
- Le Directeur Général des Douanes est responsable des frontières nationales, en luttant contre la contrebande, le trafic illicite et en veillant à la sécurité nationale. Il supervise également la collecte des droits de douanes et autres redevances liées aux importations et exportations, à verser au budget de l'Etat.

- Le DG des douanes participe à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques douanières tout à veillant à leur conformité aux objectifs économiques et stratégiques du pays.
- Le DG des douanes représente l'administration douanière dans les relations internationales, travaillant avec d'autres pays pour faciliter le commerce et lutter contre la criminalité transfrontière.

LANGUES

- Français : lu, parlé et écrit
- Anglais : lu, parlé et écrit
- Arabe : lu, parlé et écrit

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Tchad : Grand Officer
Cameroun : Commandeur
République Centrafricaine : Commandeur
Congo : Grand officier
Guinée Équatoriale : Commandeur

